



April 18th, 2011

Réseau juridique canadien VIH/sida

1. Votre parti s'engage-t-il à rétablir le financement complet de l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada, à un niveau d'au moins 85 millions \$ par année?

Le Parti vert du Canada appuie pleinement l'octroi de nouveaux budgets pour aider à prévenir la propagation du VIH/sida au Canada et pour assurer une meilleure gestion des conséquences de la maladie. Nous ne ménagerons aucun effort pour réduire les stigmates associés à la séropositivité, puisqu'ils constituent l'obstacle majeur à la prestation de programmes de prévention et de traitement efficace et sans jugement. Nous affecterons davantage de ressources au traitement et à la prestation de thérapies antirétrovirales aux toxicomanes séropositifs, qui sont totalement marginalisés au Canada et pour qui les programmes de soutien sont similaires à ceux des pays en développement. Nous affecterons davantage de ressources à la réduction des dangers, à la prévention et à l'éducation des populations à haut risque.

2. Votre parti s'engage-t-il à appuyer des services de réduction des méfaits, y compris des lieux d'injection supervisée, comme élément important d'une stratégie fédérale complète sur la drogue ainsi que d'efforts pour prévenir la propagation du VIH et du virus de l'hépatite C (VHC) associée à l'usage non sécuritaire de drogue?

Oui. Nous continuerons d'appuyer l'octroi de ressources supplémentaires pour la création de programmes d'injection sécuritaire dans le cadre de notre vision verte, qui valorise la réduction des dangers, la prévention et l'éducation beaucoup plus que les autres partis.

3. Votre parti introduira-t-il des programmes d'échange de seringues dans les prisons canadiennes, pour freiner la propagation d'infections mortelles et pour protéger la santé des détenus, des employés carcéraux et du public général?

Oui. Nous sommes d'avis que les programmes d'échange d'aiguilles font partie intégrante d'une stratégie efficace de lutte contre le VIH/sida dans nos prisons. Nous nous engageons également à augmenter les fonds affectés aux provinces et aux territoires en vue de créer des programmes d'injection sécuritaire et des programmes d'échange d'aiguilles partout au pays.

4. Dans le cadre d'un dégel du budget d'aide étrangère du Canada et d'une augmentation de son aide publique au développement afin d'atteindre la cible de 0,7 % du revenu national brut (RNB) établie par les Nations Unies, votre parti s'engage-t-il à ce que le Canada contribue, pour chacune des cinq prochaines années, cinq pourcent des ressources nécessaires à financer les efforts de pays en développement tels qu'identifiés par le processus d'examen technique du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme?

Oui. Le Parti vert continuera de s'opposer au virage entrepris par le gouvernement depuis 2006, qui assujettit l'aide publique au développement (APD) à des considérations stratégiques (p. ex.



l'aide à l'Afghanistan) au lieu de viser essentiellement la réduction de la pauvreté et de la maladie. Nous veillerons en premier lieu à réformer les mécanismes d'exécution de l'APD et accroître son pourcentage de manière responsable et constante jusqu'à l'atteinte de notre objectif de 0,7 % du PIB en l'espace de dix ans.

5. Votre parti appuiera-t-il une loi pour rectifier le Régime canadien d'accès aux médicaments par la création d'un processus simple à licence unique, sans restrictions additionnelles et superflues, afin d'améliorer l'accès à des médicaments abordables pour les personnes qui en ont besoin dans les pays en développement?

Oui. Le Parti vert a donné son plein appui au projet de loi C-393 lorsqu'il a été présenté et continuera de travailler pour présenter une mesure similaire au prochain Parlement.

